



éditorial

À l'aube de l'an 2000, les Régions d'Europe doivent relever de grands défis : s'affirmer, face aux États et à l'Union européenne, et conformément au principe de subsidiarité, comme des acteurs institutionnels incontournables du développement économique, social et culturel, de la formation et de l'emploi ; être à l'écoute des Régions d'Europe Centrale et Orientale et les aider à progresser sur le chemin de l'intégration européenne ; renforcer leurs réseaux de coopération dans un esprit de solidarité et de réciprocité.

La Région Rhône-Alpes, membre fondateur de l'ARE en 1985, préside depuis le mois d'octobre la COTRAO et s'appête à prendre la présidence des Quatre Moteurs pour l'Europe en janvier 2000. Elle a décidé cette année de participer au programme Eurodyssée de l'ARE afin de favoriser la dimension européenne de la formation des jeunes. Elle a par ailleurs apporté son soutien, auprès des organismes humanitaires, dans la crise du Kosovo. Plus que jamais, la coopération interrégionale, dans de nombreux domaines, fait partie des priorités politiques de la Région que je préside.

Tous ces thèmes seront à l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée Générale et je serai particulièrement heureuse, dans ce contexte, d'accueillir en Rhône-Alpes l'ensemble des Régions d'Europe ainsi qu'un grand nombre de personnalités européennes.

Après le G7 et la CNUCED, couronnés de succès, la manifestation se tiendra dans notre capitale régionale, Lyon, ville internationale, récemment classée au patrimoine de l'UNESCO.

Je souhaite que cette Assemblée importante, la dernière du millénaire, soit l'occasion pour les Régions d'Europe de délivrer à notre continent un message de paix et de solidarité. Je souhaite également que tous les membres de l'ARE présents à cette occasion, gardent de leur séjour en Rhône-Alpes, ces 2 et 3 décembre 1999, un souvenir lumineux.

Anne-Marie Comparini
Présidente du Conseil
Régional Rhône-Alpes

Conférence

> "Contribution des Régions au processus d'élargissement"

Conférence de l'ARE - 21 octobre 1999 - Wrocław - Woj. Dolnoslaskie (PL)

Plus de 250 représentants de 64 Régions de 20 pays ont participé à cette Conférence qui a permis aux intervenants d'institutions européennes, d'organisations interrégionales, des Régions de l'UE et des Régions des PECO d'exprimer leur point de vue sur le rôle que les Régions d'Europe doivent ou peuvent jouer dans le processus de l'élargissement.

Présidée par L. Van den Brande, Président de l'ARE et J. Waszkiewicz, Président de Woj. Dolnoslaskie, Région hôte, cette conférence a démontré par le taux de participation très élevé et l'engagement de nombreux intervenants de l'Est et de l'Ouest dans les débats que la problématique de l'élargissement et de l'intégration européenne suscitait beaucoup d'intérêt dans toutes les Régions d'Europe. Les divers exposés présentés tendaient vers la recherche de réponses à trois questions d'importance : comment les entités territoriales des pays candidats peuvent s'impliquer dans ce processus historique sans précédent et contribuer à sa réussite ?, quel rôle doivent jouer les Régions membres de l'UE pour maintenir l'élan initial ? et comment les Régions de l'Est et de l'Ouest peuvent travailler ensemble pour préparer le futur d'une Europe élargie ?

À l'Est : poursuivre la décentralisation, développer la formation et la coopération

Pour les Régions des pays candidats, il est, en effet, primordial d'approfondir ou de renforcer le processus de démocratisation dans leur pays. La régionalisation et la décentralisation doivent être poursuivies avec vigueur dans la perspective de l'élargissement.

Les Régions de ces pays doivent aussi convaincre les Gouvernements nationaux de les associer ou d'impliquer leur représen-

tation au niveau national au processus de négociations, car dans de nombreux domaines (marché intérieur et agriculture, en particulier), la réussite de l'élargissement dépendra des politiques régionales mises en place pour accompagner la restructuration et pour soutenir les acteurs économiques en difficulté.

La priorité doit également être donnée à la formation : les représentants politiques et administratifs régionaux doivent mieux connaître les principes, les méthodes de fonctionnement et les programmes de l'UE pour pouvoir les mettre en œuvre mais aussi pour être capables d'évaluer au niveau régional l'impact des changements qui s'y produisent.

Le développement de la coopération transfrontalière et interrégionale avec les régions de l'UE, voire l'échange constructif d'expériences avec celles qui ont une expérience récente de l'élargissement (Autriche et Suède, par ex.) sont la clef de voûte de la réussite de l'élargissement et devront être particulièrement soutenus, notamment par l'accroissement des échanges humains.

Les Régions de ces pays doivent aussi s'impliquer davantage dans l'information sur l'intégration européenne. Ce sont elles qui, du fait leur proximité, peuvent faire comprendre ce que signifie l'Europe élargie, rassurer les populations et stimuler l'esprit d'adhésion.



Actualités

Pages 2-3

- > Principales décisions de la Présidence et du Bureau
- > Compte-rendus des réunions des Commissions

TELEX...FOCUS...

Programmes de coopération

Pages 4-5

- > Bilan de l'Université d'Été de l'ARE

- > Fonds structurels 2000-2006

INTERNET

Interrégions

Pages 6-7

- > Assemblée Générale de l'ARE
- > Bienvenue en Rhône-Alpes
- > Coopération Est-Ouest : Limousin (F) - Poméranie (PL)

- > Franche-Comté (F) : Un centre pour la coopération décentralisée

PARTENARIAT...CARNET...

En bref

Page 8

- > Nouveaux responsables dans les Institutions européennes

PUBLICATIONS...AGENDA...

À l'Ouest : balayer les stéréotypes et promouvoir l'élargissement

Dans certaines Régions de l'UE, l'élargissement est perçu par les populations comme une menace pour leur prospérité actuelle. Ces Régions doivent donc apprendre à mieux connaître et comprendre la problématique des PECO pour pouvoir balayer certains stéréotypes qui persistent et apporter un soutien intelligent à leur candidature d'adhésion. Mais avant tout, elles doivent jouer efficacement leur rôle de conseil et d'expert dans le domaine du développement régional, pour éviter des erreurs du passé, en stimulant les transferts des savoir-faire et l'échange d'expériences, non seulement avant mais aussi après l'adhésion.

Préparer ensemble l'Union élargie

À cet égard, des représentants des Régions de l'Est et de l'Ouest ont souligné l'importance, pour préparer l'élargissement de l'Union de la plateforme de dialogue, d'échange d'expériences et de formation qu'offre l'Assemblée des Régions d'Europe avec ses Commissions thématiques, ses programmes européens de formation (Centurio et Université d'Été), son réseau sur Internet ou des initiatives telles que la Conférence de Wroclaw. Elles ont aussi exprimé la volonté de mener ensemble, au sein de l'ARE, la réflexion sur la voie du régionalisme dans une Europe élargie et réformée ainsi que sur les relations à développer avec les régions européennes en dehors de l'UE.

Les Actes de la Conférence seront disponibles sur le site Web de l'ARE – www.are-regions-europe.org – dès que les traductions seront effectuées.

Contact ARE : Hans De Belder ou Barbara Skoczylas-Thauront
infopresse@are-regions-europe.org

> Principales décisions de la Présidence et du Bureau

Présidence

Réunis le 10 septembre 1999 à Bruxelles sous la présidence de M. Luc Van den Brande, les membres de la Présidence ont pris note, avec satisfaction, de l'amélioration de la situation financière de l'ARE, même si des efforts en vue d'obtenir le paiement des cotisations en retard doivent être poursuivis. S'agissant de l'avant-projet de budget 2000, la Présidence a décidé, en ce qui concerne les recettes, de limiter la hausse des cotisations à 1,7 % (contre 3,3 % initialement envisagés à Linz) et de proposer, à compter de 2001, la mise en place d'un système de réajustement automatique sur la base du taux d'inflation en France ou dans l'UE. En matière de dépenses, la Présidence a entendu limiter les frais de fonctionnement pour concentrer les moyens disponibles sur les activités politiques de l'ARE, en privilégiant le travail des Commissions.

La Présidence a pris note du compte rendu d'activités des Commissions et s'est penchée sur la préparation des réunions et manifestations à venir, en particulier de la Conférence de l'ARE à Wroclaw et de l'Assemblée Générale (2 - 3 déc. à Lyon).

Les membres de la Présidence ont pu, en avant-première, visiter le site web de l'ARE entré en fonction depuis le 2 octobre 1999. Disponible en anglais, le site de l'ARE devrait d'ici à la fin de l'année exister en version française et allemande.

Pour ce qui est de la procédure de recrutement du Secrétaire Général et conformément aux décisions prises par le dernier Bureau (Bruxelles, 12 mai 1999), les membres de la Présidence ont eu des

entretiens avec les cinq candidats retenus par le Comité de sélection. À l'issue de cet examen, trois candidatures ont été proposées au Bureau (22 oct. à Wroclaw).

Le Président Van den Brande a informé les membres de la Présidence que suite aux élections du 13 juin 1999 et aux changements politiques qui en sont résultés en Vlaanderen (gouvernement de coalition constitué par les partis socialiste, libéral, vert et la Volksunie), il était à présent dans l'opposition et brigait le poste de Président de la Commission des Affaires européennes et internationales du Parlement flamand (NDLR : le Président a été depuis lors élu à ce poste). Il a précisé qu'il considérerait de son devoir de présider l'ARE jusqu'à l'Assemblée Générale de Lyon. Il a par ailleurs fait part de sa disponibilité, au-delà de cette date, à poursuivre son mandat jusqu'à son terme (déc. 2000), comme le lui permettent les Statuts, si l'Assemblée Générale devait prendre une décision dans ce sens.

Bureau

Réuni à Wroclaw (22 oct. 1999), le Bureau a adopté l'avant-projet du Budget 2000 et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, puis a conduit les entretiens avec les trois candidats sélectionnés au poste de Secrétaire Général de l'ARE. À leur issue, le Bureau a décidé à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale la candidature de Hans De Belder (Vlaanderen). Agé de 61 ans, ancien sénateur, M. De Belder a fait toute sa carrière au service de la diplomatie. Il fut, notamment, le premier Directeur Général de l'Office Flamand pour le Commerce Extérieur.

Contact ARE : Eric Milesi
emilesi@are-regions-europe.org

téléx

Activités ARE : juillet-octobre 1999

Réunions de travail

Présidence
(Bruxelles, 10 sept.)

Bureau
(Wroclaw, 22 oct.)

Commissions et Groupes de travail :

- Commission A (Porec, 27 août)
- Groupe Stratégie (Porec, 28 août & Bruxelles, 12 oct.)
- Commission D (Barcelona, 27-28 sept.)
- Commission B (S'Herthogenbosch, 7-8 oct.)
- Commission C (Strasbourg, 28-29 oct.)

Programmes de formation

Centurio - Réunion d'introduction
(Porec, 29 août)

Université d'Été
(Porec, 29 août-3 septembre)

Assemblée Générale

Une délégation du Secrétariat général s'est rendue à Lyon (7 sept.) afin de préparer l'organisation matérielle de cette Assemblée. Le programme a été finalisé et l'ensemble des documents a été envoyé aux membres. En ce qui concerne le recrutement du Secrétaire Général de l'ARE, le Comité de

sélection (composé de représentants du Premier Vice-Président et du Vice-Président Trésorier) a pré-sélectionné cinq candidats (sur les 32 candidatures reçues) qui ont eu chacun un entretien avec la Présidence (10 sept.). Celle-ci a retenu trois candidats pour un second entretien avec le Bureau (22 oct.) qui a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale de Lyon une seule candidature, conformément aux Statuts.

Communication

Édition des "Cartes de visite des Régions d'Europe 1999", de la "Tabula Regionum

Europae 1999" et mise en ligne du site Web de l'ARE

Participation à d'autres manifestations
(liste non exhaustive)

AG du RETI
(Bruxelles, 17 sept.)

AG de la CRPM
(Vaasa, 21-24 sept.)

Réunion du CPLRE sur la coopération transfrontalière et la subsidiarité
(Ancona, 15 oct.)

Comité directeur du CCRE
(Poitiers, 18 oct.)

Commission A

> "Coopération interrégionale Est/Ouest"

Porec, 27-08-1999

35 Régions européennes ont participé à cette réunion de la Commission qui s'est tenue à Porec, à la veille de l'Université d'Été.

Les travaux ont concerné :

- renforcement du rôle de l'ARE en faveur de la coopération interrégionale,
- programmes de la Commission en faveur de la formation,
- "caravanes" du régionalisme,
- activités institutionnelles de la Commission A et notamment l'activité de l'ARE au Kosovo.

En ce qui concerne le renforcement du rôle de l'ARE dans le développement de la coopération interrégionale, la Commission a décidé de lancer des actions concrètes dans le domaine de la coopération pratique interrégionale, notamment par la création d'une bourse de projets sur le site web de l'ARE avec l'appui du Secrétariat Général.

La Commission s'est également penchée sur les programmes de formation : Centurio et l'Université d'Été. Elle a pris acte du succès de ces programmes en

terme d'inscriptions et a orienté sa discussion sur les possibilités d'améliorer encore ces initiatives.

Quant aux "caravanes" du régionalisme, il a été décidé que la priorité devait être donnée à l'organisation d'une "caravane" en Hongrie. Elle aura probablement lieu au printemps 2000.

Enfin, concernant de l'activité de l'ARE au Kosovo, la Commission a suggéré d'utiliser le Programme Centurio en faveur des nouvelles autorités locales du Kosovo. En outre, dans la mesure où un engagement plus fort de l'ARE dans le problème des Balkans s'avère indispensable, il a été proposé, si possible, d'impliquer l'ARE dans les discussions menées autour des Tables rondes (et notamment autour de la Table "Démocratie et minorités") dans le cadre du Pacte de Stabilité.

Contact ARE : Stéphanie Lecaux-Poirel et Stéphanie Evans
lderose@are-regions-europe.org

Commission B

> Droits fondamentaux, société de l'information et lutte contre l'exclusion en débat

Réunie les 7 & 8 octobre 1999 à S'Hertogenbosch, la Commission B a engagé un débat sur le projet de Charte des droits fondamentaux de l'UE et a décidé de prendre part à la définition de ces droits (voir "Focus"). Afin de mieux appréhender les problèmes éthiques posés par la société de l'information, elle a confié à G. Carlsson (Västernorrland) le rôle de rapporteur sur ce sujet. La lutte contre l'exclusion, plus particulièrement des personnes âgées, a occupé la majeure partie des débats : les problèmes qui résultent du vieillissement de nos populations - prise en charge, adaptation des conditions de vie, formation de professionnels, marché du travail et départ à la retraite - nécessitent avant tout, de l'avis de la Commission, un changement des mentalités.

Une délégation de l'ARE prendra prochainement contact avec les nouveaux Commissaires européens (David Byrne et Anna Diamantopoulou) pour leur faire connaître les dernières résolutions votées par la Commission B et insister, notamment, sur l'extension des délais de réponse aux appels à candidature pour les programmes.

À l'invitation de la Région autonome des Açores, la prochaine réunion de la Commission B se tiendra fin mars 2000 à Ponta Delgada (P).

Contact ARE :
Franz-Josef Stummann
et Doris Materne
fstummann@are-regions-europe.org
dmaterne@are-regions-europe.org

Commission D

> Accroître la participation des jeunes à la vie politique

Lors de sa réunion des 27 et 28 sept. 99 à Barcelone, la Commission D s'est fixée deux importants rendez-vous pour l'année prochaine. La Région d'Odessa (UKR) invite la Commission D à organiser chez elle fin avril/début mai une Conférence qui se penchera sur la participation des jeunes à la vie politique régionale. Dans la mesure du possible, des jeunes (représentants de parlements de jeunes ou initiatives similaires) accompagneront les délégations régionales pour témoigner.

Cette initiative répond parfaitement à la demande formulée par l'Université d'Été (Porec/HR, 29 août - 3 sept. 99) et adressée au Bureau de l'ARE, de créer au sein de notre Assemblée un "Bureau des Jeunes" dont les membres participeraient dorénavant d'une façon structurée aux travaux des organes de l'ARE.

Pour l'automne 2000, la Commission D envisage l'organisation de la première Conférence paneuropéenne des Ministres régionaux de la Culture. Outre les

Vers une Charte des Droits Fondamentaux de l'UE

Né en 1996, le projet de cette Charte est inscrit dans le Programme d'action sociale 1998-2000 de la Commission européenne ; celle-ci a confié l'étude préalable à un "Groupe d'experts des Droits fondamentaux" dont le rapport "Affirmation des Droits fondamentaux dans l'UE - Il est temps d'agir" est paru en fév. 99.

Le Conseil européen de Cologne (juin 1999) a lancé le processus d'élaboration de cette Charte. Le dernier Conseil "Affaires générales" (Luxembourg, 11 oct.) a arrêté la composition du Groupe qui aura la charge d'élaborer le projet de Charte. Celui-ci sera formé d'un représentant de chaque chef d'État ou de Gouvernement, d'un représentant du Président de la Commission européenne, de seize représentants du Parlement européen (qui les choisira lui-même), de trente représentants des Parlements nationaux (deux par Parlement).

Lors de sa réunion à S'Hertogenbosch le 7 oct., la Commission B de l'ARE a délibéré du projet de Charte et mis en place une "Task force de l'ARE" pour participer à son élaboration. Elle a également saisi le Bureau pour qu'il fasse reconnaître l'ARE en tant qu'organe représentatif des Régions avec statut consultatif auprès de ce Groupe.

Le fait que le Conseil ait accepté la présence d'observateurs et d'organes qui seront invités à exposer leurs points de vue abonde donc tout à fait dans le sens de l'ARE qui souhaite, par ailleurs, œuvrer dans ce domaine avec d'autres organisations interrégionales.

Contact ARE :
Franz-Josef Stummann et Doris Materne
fstummann@are-regions-europe.org
dmaterne@are-regions-europe.org

4^e Université d'Été de l'ARE

> Échange d'expériences et de savoir-faire

La 4^e édition de l'Université d'Été de l'ARE a eu lieu à Porec (HR) du 29 août au 3 septembre 1999, à l'invitation de Stevo Zufic, Président de la Région d'Istra et d'Ivan Jakovic, Président de la Commission A "Coopération Est-Ouest" de l'ARE. Avec plus de deux cents participants de 66 régions et 18 pays européens, cette Université d'Été a été une excellente opportunité pour l'échange d'expériences et de savoir-faire. De nombreux thèmes relatifs à la coopération interrégionale, à la contribution des régions au processus d'élargissement de l'UE, à la lutte contre l'exclusion sociale, à la culture et au tourisme en tant que facteurs du développement régional ont été abordés en présence de représentants de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Les résultats du questionnaire d'évaluation sont très encourageants. Beaucoup de participants ont apprécié la qualité du dialogue et des échanges qui ont abouti,

pour certains d'entre eux, à l'initiation de projets concrets de coopération. Les représentants des régions des pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) ont souligné l'intérêt particulier pour l'expérience tant positive que négative acquise par des régions de l'Ouest tandis que ces dernières ont tiré un grand bénéfice des échanges relatifs aux problèmes de transition et aux préparatifs à l'adhésion qui leur ont permis d'avoir un regard nouveau sur cette problématique. Dans leur ensemble, les participants ont souligné la nécessité de développer encore davantage l'interactivité qui permettrait à chacun d'apporter une contribution à l'enrichissement du dialogue et des échanges entre les régions d'Europe. Ce qui sera fait lors de la prochaine édition de l'Université d'Été qui se tiendra à Vilnius (LT) et dont les préparatifs sont déjà en cours.

Créée par "les régions pour les régions", l'Université d'Été de l'ARE vise à stimuler le dialogue entre les représentants des

régions des PECO et ceux des régions d'Europe de l'Ouest dans le domaine du développement régional et du processus d'élargissement de l'UE. Initiée par la Région d'Essex en 1994, elle s'était tenue au cours des trois dernières années à Pest (H), Kraków (PL) et Thüringen (D). Dix régions, membres de l'ARE, contribuent activement à l'organisation de cet événement annuel - Essex, Friuli-Venezia Giulia, Istra, Noord-Brabant, Stockholm, Thüringen, Uppsala, Veneto, Vilnius et Vlaanderen - auquel participent de nombreux représentants politiques et administratifs régionaux et des experts. L'Université d'Été de l'ARE accueille aussi les participants au Programme Centurio de l'ARE, un autre programme de formation pour les responsables régionaux des PECO.

Contact :

Steward K. W. Ashurst,
Essex County
Tél : +44 1245 43 75 19
Fax : +44 1245 25 08 08



internet

<http://www.are-regions-europe.org>

Depuis le 2 octobre 1999, le site Web de l'ARE est accessible en ligne. Pour le moment, seule la version en anglais est disponible mais les travaux sur les versions en français et en allemand ont déjà débuté (mise en ligne possible d'ici la fin d'année). L'avant-projet du Budget 2000 tient aussi compte de la réalisation des versions en italien et en espagnol.

Vous trouverez, d'ores et déjà, sur ce site :

- **"Qui sommes-nous ?"** : origines, statuts, mission & objectifs actuels, structures, liste des membres de l'ARE,
- **"Activités en cours"** : plan d'action 1999-2000 et activités des Commissions,
- **"Programmes de coopération"** : informations sur Centurio, Université d'Été, Eurodyssée et Pacte,
- **"Publications"** : possibilité de téléchargement de documents en format PDF (Déclaration sur le Régionalisme en Europe, lettre d'information de l'ARE...),
- **"Quoi de neuf ?"** : derniers communiqués de presse, résolutions, publications (un service d'abonnement en ligne à cette rubrique sera mis en place au printemps 2000),

- **"Agenda"** : calendrier des manifestations d'intérêt pour les Régions,

- **"Contacts"** : adresses e-mail de vos contacts au Secrétariat Général et au Bureau de l'ARE à Bruxelles.

Courant novembre, l'Extranet - plateforme d'échanges d'informations et d'expériences réservée aux seuls membres de l'ARE - sera ouvert et un mot de passe vous sera adressé au préalable pour que vous puissiez y accéder. Toutes les structures de l'ARE y disposeront d'un espace pour la communication via Internet de documents de travail, d'un forum de discussion, d'une liste de contacts e-mail de ses membres et d'un espace d'archivage. Dans un premier temps, seuls "Assemblée générale" et "Bureau" bénéficieront de l'envoi des documents via Extranet de l'ARE (sous formats PDF téléchargeables), en vue de la préparation des réunions à Lyon. Mais à partir de janvier 2000, après une phase nécessaire de formation au sein du Secrétariat Général, l'ensemble des structures de l'ARE, nous l'espérons, utiliseront efficacement ce nouvel outil de communication.

Pour vous tenir informés des nouveautés du site Web, de la mise à disposition des documents sur l'Extranet ou de

l'ouverture d'un forum de discussion, une base de contacts e-mail des personnes concernées dans les Régions membres a été réalisée à partir des données collectées pour la réédition des "Cartes de visite des Régions d'Europe 1999". Actuellement près de 80 % des Régions membres disposent d'une connexion Internet et de boîtes aux lettres électroniques et près de 50 % possèdent un site Web. Ainsi nombre d'entre vous ont-ils été informés de la mise en ligne du site Web de l'ARE par ce canal. Par ailleurs, si vous possédez une adresse électronique et que vous ne figurez pas encore dans la base e-mail de l'ARE et si tel est votre souhait, merci de vous faire connaître.

Le Service Presse & Communication de l'ARE a lancé en parallèle des travaux pour la réalisation en ligne de la base de données "Cartes de visite des Régions d'Europe" qui permettra, début 2000, de relier les sites Web de nos Régions membres à celui de l'ARE (par le biais des hyperliens). Nous disposerons ainsi, à l'aube de ce troisième millénaire, d'une véritable «toile» interrégionale sur le Net.

Contact ARE :

Barbara Skoczylas-Thauront
bthauront@are-regions-europe.org

Fond structurels 2000-2006

> Régions éligibles et répartition financière

Le 1^{er} juillet 1999, la Commission européenne a adopté une série de décisions pour permettre une mise en œuvre rapide des Fonds structurels pour la période de programmation 2000-2006. D'une part, au niveau géographique, la Commission a établi la liste des zones qui seront éligibles à l'Objectif 1 entre 2000 et 2006 et elle a fixé les plafonds par pays pour les zones qui seront éligibles à l'Objectif 2 au cours de la même période. D'autre part, au niveau financier, la Commission a fixé l'enveloppe budgétaire par État membre pour chacun des Objectifs prioritaires ainsi que les dotations des quatre futures initiatives communautaires.

Objectif 1 : 127 543 millions d'euros

Seront éligibles à l'Objectif 1 entre 2000 et 2006 les régions suivantes :

- **Allemagne** : Brandenburg, Mecklenburg-Vorpommern, Sachsen, Sachsen-Anhalt, Thüringen
- **Grèce** : Anatoliki Makedonia, Thraki, Kentriki Makedonia, Dytiki Makedonia, Thessalia, Ipeiros, Ionia Nisia, Dytiki Ellada, Sterea Ellada, Peloponnisos, Attiki, Vório Aigaío, Nótio Aigaío, Kriti (soit tout le pays)
- **Espagne** : Galicia, Principado de Asturias, Castilla y León, Castilla-La Mancha, Extremadura, Comunidad Valenciana, Andalucía, Región de Murcia, Ceuta y Melilla, Canarias
- **France** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion
- **Italie** : Campania, Puglia, Basilicata, Calabria, Sicilia, Sardegna
- **Irlande** : Border Midlands et Western
- **Autriche** : Burgenland
- **Portugal** : Norte, Centro, Alentejo, Algarve, Açores, Madeira
- **Finlande** : Itä-Suomi, Väli-Suomi (en partie), Pohjois-Suomi (en partie)
- **Suède** : Norra Mellansverige (en partie), Mellersta Norrland (en partie), Övre Norrland (en partie)
- **Royaume-Uni** : South Yorkshire, West Wales & The Valleys, Cornwall & Isles of Scilly, Merseyside*.

Un soutien transitoire (phasing-out) est prévu pour les zones actuellement éligibles à l'Objectif 1 mais qui ne le seront plus entre 2000 et 2006. Il s'agit de :

- **Allemagne** : Ostberlin
- **Belgique** : Hainaut
- **Espagne** : Cantabria
- **France** : Corse et les arrondissements de Valenciennes, Douai et Avesnes
- **Italie** : Molise
- **Irlande** : Southern, Eastern
- **Pays-Bas** : Flevoland
- **Portugal** : Lisboa e Vale do Tejo
- **Royaume-Uni** : Northern Ireland, Highlands and Islands

Objectif 2 : 19 733 millions d'euros

Pour permettre au nouvel Objectif 2 de respecter le plafond réglementaire de 18 % de la population totale de l'Union européenne, la Commission a fixé des plafonds de population éligible à l'Objectif 2 par pays. Sur base de ces plafonds, les États membres sont invités à transmettre leurs propositions de zonage Objectif 2, à partir desquelles la Commission établira la liste définitive des zones éligibles :

- **Belgique** : 1 269 000 hab. (12 %)
- **Danemark** : 538 000 hab. (10 %)
- **Allemagne** : 10 296 000 hab. (13 %)

- **Espagne** : 8 809 000 hab. (22 %)
- **France** : 18 768 000 hab. (31 %)
- **Italie** : 7 402 000 hab. (13 %)
- **Luxembourg** : 118 000 hab. (28 %)
- **Pays-Bas** : 2 333 000 hab. (15 %)
- **Autriche** : 1 995 000 hab. (25 %)
- **Finlande** : 1 582 000 hab. (31 %)
- **Suède** : 1 223 000 hab. (14 %)
- **Royaume-Uni** : 13 836 000 hab. (24 %)

Soit **EUR-15** : 68 170 000 hab. (18 %)

Pour mémoire, un soutien transitoire est également prévu pour les zones qui sont aujourd'hui éligibles aux Objectifs 2 ou 5b et qui ne seront pas éligibles au nouvel Objectif 2 à partir de l'an 2000.

Répartition financière

Les enveloppes financières pour les Objectifs 1 et 2 ont été établies sur la base de la population éligible, de la prospérité régionale et nationale et de la gravité relative des problèmes structurels, notamment du niveau de chômage. Pour l'Objectif 3, les enveloppes ont été fixées en fonction de la population éligible, de la situation de l'emploi et de la gravité des problèmes tels que l'exclusion sociale, les niveaux de l'enseignement et de la formation ou la participation des femmes au marché de l'emploi.

La répartition de la Commission prévoit aussi des dotations pour les zones ex-Objectifs 1, 2 et 5b bénéficiant d'un

soutien transitoire et pour les actions structurelles de la pêche hors Objectif 1 (voir le Tableau ci-dessous ; celui-ci ne prend pas en compte les Initiatives communautaires et actions innovatrices).

Initiatives communautaires

La Commission a réparti comme suit l'enveloppe financière globale définie lors du Conseil européen de Berlin :

- **4 875 millions d'euros à INTERREG** (coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale visant à stimuler un développement harmonieux et équilibré du territoire européen),
- **700 millions d'euros à URBAN** (réhabilitation économique et sociale des villes et des quartiers en crise, afin de promouvoir le développement urbain durable),
- **2 020 millions d'euros à LEADER** (développement rural au travers d'initiatives de groupes d'action locale),
- **2 847 millions d'euros à EQUAL** (coopération transnationale pour la promotion de pratiques nouvelles de lutte contre les discriminations et inégalités de toute nature en relation avec le marché du travail).

*Les régions en italiques n'étaient pas éligibles à l'Objectif 1 ou 6 entre 1994 et 1999.

Contact ARE : Stéphane Cools
s.cools@mrw.wallonie.be

Fonds structurels 2000-2006 - Ventilation par État membre (en millions d'euros aux prix de 1999)

État membre	Objectif 1	Soutient transitoire ex-Objectif 1	Objectif 2	Soutient transitoire ex-Objectif 2 et 5b	Objectif 3	Instrument de la pêche (hors Objectif 1)	Total
B	0	625	368	65	737	34	1829
DK	0	0	156	27	365	197	745
D	19229	729	2984	526	4581	107	28156
EL	20961	0	0	0	0	0	20961
E	37744	352	2553	98	2140	200	43087
F	3254	551	5437	613	4540	225	14620
IRL (1)	1315	1773	0	0	0	0	3088
I	21935	187	2145	377	3744	96	28484
L	0	0	34	6	38	0	78
NL	0	123	676	119	1686	31	2635
A	261	0	578	102	528	4	1473
P	16124	2905	0	0	0	0	19029
FIN	913	0	459	30	403	31	1836
S (2)	722	0	354	52	720	60	1908
UK (1)	5085	1166	3989	706	4568	121	15635
EUR15	127543	8411	19733	2721	24050	1106	183564

1. Y compris PEACE (2000-2004)

2. Y compris le programme spécial pour les zones côtières suédoises

> 14^e Assemblée Générale des Régions d'Europe 2-3 décembre 1999 Lyon - Rhône-Alpes (F)

À l'invitation de Madame Anne-Marie Comparini, Présidente de la Région Rhône-Alpes, les représentants de 300 régions de 26 pays européens, membres de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), se réuniront les 2 et 3 décembre 1999 à Lyon pour tenir leur Assemblée Générale.

À la veille du Conseil Européen de Helsinki (10-11 décembre), les Régions élaboreront, lors de cette Assemblée Générale, leur position commune en vue de la prochaine Conférence Intergouvernementale (CIG) qui va traiter d'une meilleure organisation des institutions de l'UE et du processus de décision au niveau européen. Elles vont également préparer leurs propositions

concernant le projet d'une Constitution européenne.

Forum d'échanges entre les Régions d'Europe et de débats avec des représentants des instances européennes, cette Assemblée Générale permettra aussi d'aborder d'autres thèmes d'importance pour les Régions d'Europe tels que leur rôle dans le processus d'élargissement et de l'intégration européenne des Régions d'Europe Centrale et Orientale, la problématique de la formation et de l'emploi ainsi que le renforcement de réseaux de coopération interrégionale pour plus de paix et de solidarité en Europe.

Projet de programme

> Jeudi 2 décembre 1999

09 h 00 - 12 h 00

Réunion du Bureau politique de l'ARE

12 h 30 - 13 h 00

Conférence de presse

15 h 00 - 19 h 00

Assemblée Générale (questions internes)

- Rapport d'activité du Secrétariat Général
- Rapports d'activité et programmes de travail 2000 des Commissions
- Élection du Secrétaire Général
- État des adhésions
- Approbation du compte administratif 1998
- Vote du projet de budget 2000

21 h 00

Réception officielle à la Brasserie Georges à Lyon

> Vendredi 3 décembre 1999

09 h 00 - 13 h 00

Assemblée Générale (ouverte au public)

Trois thèmes de débats seront proposés :

- "Renforcer le rôle des Régions au sein des Institutions européennes : prises de position communes des Régions d'Europe en vue de la prochaine Conférence intergouvernementale (CIG), du projet de la

Constitution européenne et du projet de la Charte des droits fondamentaux de l'UE".

Avec la participation du Commissaire européen en charge des politiques régionales, du Président de la Commission institutionnelle du Parlement européen et d'autres représentants d'autorités politiques européennes.

- "Contribution des régions d'Europe au processus de l'élargissement de l'Union européenne et au renforcement de la démocratie en Europe Centrale et Orientale".

Avec la participation du Président du Comité des Régions de l'UE, du Président du CPLRE, du Président de la Chambre des Régions et du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du Secrétaire Général de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

- "Rôle des régions d'Europe dans la formation professionnelle et la promotion de l'emploi".

Avec la participation des représentants des Régions partenaires des Programmes Eurodyssée, Université d'Été et Centurio de l'ARE.

13 h 00

Déjeuner (buffet)

Contact ARE :

Eric Milesi
emilesi@are-regions-europe.org

Bienvenue en Rhône-Alpes

Deuxième Région française, Rhône-Alpes se classe parmi les plus grandes Régions européennes. Elle se positionne en neuvième position des 176 Régions de l'Union européenne avec un PIB supérieur de 10 % à la moyenne.

La Région bénéficie d'une position géographique centrale en Europe. A la croisée des principaux axes de communication entre l'Europe du Nord fortement industrialisée et l'Europe du sud en pleine croissance, elle occupe une position stratégique au cœur des échanges européens.

Outre sa participation active à l'ARE dont elle est membre depuis sa création, Rhône-Alpes a instauré une coopération accrue avec Baden-Württemberg (D), Catalunya (E) et Lombardia (I) ; ensemble, ces Régions forment les "Quatre moteurs pour l'Europe". Elle est également membre de la Communauté de Travail des Alpes Occidentales (COTRAO), qui regroupe les Régions frontalières des Alpes et de l'Arc Sud Européen.

La Région, en plus de son dynamisme à l'échelon européen, entretient des partenariats actifs avec le reste du monde : pourtour méditerranéen, Amérique du Nord, Afrique, Asie...



La Région Rhône-Alpes s'étend sur une superficie de 43 000 km² pour une population de 5,5 millions d'habitants. Elle regroupe près de 10 % de la population française et 10 % de la population active du pays. Sa population est jeune puisqu'un Rhônalpin sur trois a moins de 20 ans.

Lyon, capitale de la Région, est la deuxième agglomération française avec 1 260 000 habitants. Rhône-Alpes comprend aussi deux villes de plus de 300 000 habitants et de nombreuses villes moyennes qui forment un réseau économique dense et dynamique. La répartition par secteur d'activité se découpe ainsi : Agriculture 2 %, Industrie : 27 %, Bâtiment, génie civil et agricole : 8 %, Services : 63 %

La diversité des paysages et la richesse culturelle sont également des atouts pour la Région qui accueille chaque année 8 millions de touristes venus du monde entier.

Limousin (F) - Poméranie (PL)

> *Bientôt 10 ans de coopération Est-Ouest*

Initié en 1989 et formalisé par la signature d'un accord de coopération interrégionale en janvier 1991, le partenariat interrégional entre Limousin (F) et Poméranie (PL), deux régions européennes aux profils très différents et géographiquement très éloignées, se distingue par la croissance continue d'échanges tant économiques que culturels. Ainsi, en près de 10 ans de coopération, ce sont quelques dizaines de missions de prospection économique ou de participation aux divers salons professionnels (Europartenariat, House-Building, Foire de Limoges...) qui ont été organisées pour des entreprises des deux régions jumelées. Certaines d'entre elles ont abouti à la création des sociétés mixtes comme le témoigne l'exemple de la joint-venture "Limousine-Baltique" pour l'élevage et la promotion de la race bovine limousine en Poméranie.

La coopération est particulièrement intense dans le domaine agricole (nombreux échanges entre des coopé-

ratives agricoles, les Chambres d'Agriculture et les entreprises de la filière bois) et la protection de l'environnement (Office International de l'Eau de Limoges jumelé avec la Fondation de l'Eau de Gdansk joue un rôle important dans la formation des techniciens polonais aux métiers de l'eau). Les échanges culturels qui s'exercent dans les multiples domaines sont structurés dans la perspective de l'élargissement de l'Union.

Depuis 1994, cette coopération est devenue tripartite, la Moyenne-Franconie (Bayern-D) ayant rejoint les deux partenaires. On se doit de signaler la portée symbolique de l'appel pour la paix lancé en commun aux populations de l'ex-Yougoslavie.

Contact :
Claude Husson,
Région Limousin
Tél : +33 5 55 45 17 40
Fax : +33 5 55 45 17 44

Franche-Comté (F)

> *Un centre de ressources pour la coopération décentralisée*

Pour stimuler les projets de coopération innovants et efficaces mais aussi mettre en réseau l'ensemble d'acteurs régionaux et locaux (collectivités, associations et entreprises), la Région Franche-Comté (F) a mis en place un Centre de ressources pour la coopération décentralisée (Cercop).

Le Centre propose des missions d'expertise et un appui méthodologique aux porteurs de projets à chaque étape de leur réalisation : élaboration, recherche de

financement, mise en place et suivi. Il est aussi un lieu de concertation, d'échange, de réflexion et d'information sur les actions de coopération conduites ou les projets en cours.

Aujourd'hui, dans le domaine de la coopération, la bonne volonté ne suffit plus : un savoir-faire, une technicité notamment dans l'appréciation de leur faisabilité et un engagement durable pour les pérenniser sont indispensables. En créant le Cercop, la Région Franche-Comté et ses partenaires

partenariat

Programme "Bistro"

Région Imereti recherche un partenaire de l'UE

Dans le cadre d'un appel d'offres du Programme européen "Bistro" qui vise à stimuler les réformes économiques dans le secteur des PME-PMI dans les pays de l'ex-Union soviétique (Programme Tacis), la Région géorgienne d'Imereti recherche un partenaire dans l'Union européenne qui aurait le statut d'organisme public ou privé de formation, spécialisé dans la problématique des PME-PMI (management et gestion des ressources humaines).

Le projet d'Imereti a, en effet, pour objectif de mettre en place des voyages d'études et des séminaires de formation pour les dirigeants des PME-PMI présentes sur son territoire pour stimuler les réformes économiques et structurelles dans ce secteur. Il vise à terme la création d'un Centre régional de management qui sera chargé, notamment, de développer la coopération avec les entreprises étrangères.

Contact : Kakha Dzotsenidze,
Chargé d'Affaires européennes,
Région Imereti
Tél : +995 37 40 02 92
Fax : +995 331 45 806
E-mail : bcc@bscnet.com.ge

co-fondateurs visent non seulement à encourager le mouvement d'échanges existants avec des régions moins favorisées mais surtout à développer des partenariats durables basés sur le transfert de savoir-faire et une nouvelle approche de la solidarité.

Contact :
Claude Gréa ou Sylvie Bergelin,
Région Franche-Comté (F)
Tél : +33 3 81 61 61 61
Fax : +33 3 81 83 12 92

carnet

Résultats des élections

Des élections régionales ont récemment eu lieu dans différents pays d'Europe. En voici les principaux résultats :

Allemagne

Peter Müller (CDU) a été élu Ministre-Président de Saarland. Bernhard Vogel (CDU) a été réélu Ministre-Président de Thüringen.

Belgique

Ont été élus à la présidence :

Bruxelles-Capitale : Jacques Simonet (Libéral),
Communauté germanophone : Karl-Heinz Lambertz (SP),
Vlaanderen : Patrick Dewael (VLD),
Wallonie : Elio di Rupo (PS)

Espagne

Les élections n'ont concerné que les Communautés autonomes à statut ordinaire. Ont été réélus à la présidence du Gouvernement régional : José Joaquín Martínez Sieso (PP, Cantabria), Juan José Lucas Giménez (PP, Castilla y León), José Bono Martínez (PSOE, Castilla-La

Mancha), Alberto Ruiz Gallardón Jiménez (PP, Comunidad autónoma de Madrid), Miguel Sanz Sesma (UPN, Navarra), Eduardo Zaplana Hernández-Soro (PP, Comunidad Valenciana), Juan Carlos Rodríguez Ibarra (PSOE, Extremadura), Pedro Sanz Alonso (PP, La Rioja), Ramón Luis Valcárcel Siso (PP, Comunidad autónoma de Murcia).
Ont été élus à la présidence du Gouvernement régional : Francesc Antich i Oliver (PSOE, Islas Baleares), Román Rodríguez Rodríguez (Canarias), Marcelino Iglesias (PSOE, Aragón), Vicente Alvarez Areces (PSOE, Asturias).



Conseil de l'Europe

> Walter Schwimmer, élu Secrétaire général

Walter Schwimmer (47 ans, nationalité autrichienne), a été élu Secrétaire Général du Conseil de l'Europe en juin dernier et pour cinq ans. Docteur en droit et spécialiste de droit social et du travail, M. Schwimmer a successivement travaillé au Syndicat des employés privés, à la Fédération autrichienne des travailleurs et employés et à la Caisse d'assurance-maladie de Vienne dont il a été Directeur puis Directeur général adjoint.

M. Schwimmer a parallèlement exercé des responsabilités politiques en Autriche. Depuis 1971, il est Député au Conseil National et il a été Vice-Président du Groupe parlementaire du Parti Populaire autrichien durant 8 ans.

Ses attributions auprès du Conseil de l'Europe datent de 1991, année où il est devenu membre de la Délégation autrichienne à l'Assemblée parlementaire. Il est aussi Président du Groupe du Parti Populaire Européen - Démocrates Chrétiens depuis 1996 et membre du Bureau de l'Assemblée.

Commission européenne

> Michel Barnier, nommé Commissaire pour la Politique régionale

Michel Barnier (48 ans, nationalité française) a été nommé Commissaire en charge de la Politique régionale et de la Cohésion de la Commission européenne en septembre dernier. Il succède à ce poste à Madame Monika Wulf-Mathies. Il sera également responsable pour la nouvelle Conférence Intergouvernementale prévue en l'an 2000.

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris, Michel Barnier a successivement été Conseiller général de Savoie, Député (Rassemblement Pour la République) puis, depuis 1982, Président du Conseil Général de la Savoie. Il a été Ministre de l'Environnement (1993-1995), puis Ministre délégué aux Affaires européennes (1995-1997). Élu Sénateur en 1997, il est devenu en 1998 Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

En tant que nouveau Commissaire en charge de la Politique régionale, M. Barnier gèrera le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds de cohésion.

> Nouveaux Directeurs Généraux

Eneko Landaburu (51 ans, nationalité espagnole) Directeur Général à la DG Politique régionale depuis 1986, occupera la même fonction à la DG Élargissement à partir du 1^{er} janvier 2000 ; il cèdera alors sa place à la Politique régionale à Guy Crauser, l'actuel Directeur Général de la DG XXIII.

Cartes de visite des Régions d'Europe - 1999

280 régions et l'ensemble des organisations interrégionales membres de l'ARE, ont participé à la réactualisation des données de cet annuaire qui vient de paraître. Préfacé par Luc Van den Brande, Président de l'ARE, il a pour objectif de mieux faire connaître l'ARE ainsi que ses membres et de favoriser les échanges et le développement de la coopération entre les Régions d'Europe.

Pour chaque Région présentée, vous y trouverez non seulement les données clés définissant son profil (surface, nombre d'habitants, population active, secteurs d'activité ou atouts majeurs) mais aussi celles relatives aux accords de coopération et aux contacts utiles dans ce domaine.

L'édition de cette publication a été entièrement financée par la publicité et nous tenons à remercier tous les annonceurs dont plusieurs Régions membres de l'ARE.

Cette publication bilingue (F/GB) est disponible auprès du Secrétariat Général ou du Bureau de l'ARE à Bruxelles (merci d'inclure 30 FF pour la France ou 8 Euros pour le reste de l'Europe pour participer aux frais d'envoi). Le tirage est limité à 2 200 exp.

Les "Cartes de visite des Régions d'Europe" seront disponibles sous forme d'une base de données sur le site Web de l'ARE au début de l'an 2000.

Tabula Regionum Europae

L'ARE vient également d'éditer "Tabula Regionum Europae", la carte des Régions d'Europe en 1999, qui montre les progrès du régionalisme accomplis ces dernières années : l'ouvrage inclut, notamment, les changements opérés en Finlande, Pologne, Suède et au Royaume Uni.

La carte est disponible auprès du Secrétariat Général de l'ARE ou du Bureau de l'ARE à Bruxelles (merci d'inclure 2 Euros pour participer aux frais d'envoi). Le tirage est limité à 6 000 exp.

Pour des Régions qui seraient intéressées de pouvoir disposer d'un nombre important d'exemplaires de cette carte, le Secrétariat Général propose d'effectuer pour leur compte un tirage spécifique ou de fournir la carte sous forme d'un fichier informatique pour l'impression par ses soins (pour ce dernier, frais de participation 105 FF pour la France ou 16 Euros pour le reste de l'Europe).

Contact ARE : Brabara Skoczylas-Thauront
bthauront@are-regions-europe.org



agenda

OCTOBRE

Judi 28 et Vendredi 29
Commission C de l'ARE
Strasbourg (F)

Judi 28 à Samedi 30
7^{ème} Conférence européenne des
Régions transfrontalières - CPLRE
Timisoara (RO)

NOVEMBRE

Mercredi 17 et Judi 18
Bureau & Assemblée plénière du CdR
Bruxelles (B)

Judi 18
Groupe de travail de l'ARE "Égalité des
chances entre Hommes et Femmes"
Morpeth (GB)

Lundi 29 et Mardi 30
Séminaire annuel & Assemblée
générale - ENTO
Florence (I)

DÉCEMBRE

Judi 2
Bureau de l'ARE
Lyon (F)

Judi 2 et Vendredi 3
Assemblée Générale
de l'ARE
Lyon (F)

Vendredi 3
Séminaire d'évaluation
du Programme Centurio
Lyon (F)

Vendredi 10 et Samedi 11
Conseil européen
Helsinki (FIN)

Contact ARE :
Francine Huhardeaux
infopresse@are-regions-europe.org



ARE en direct - AER on line VRE direkt - Automne 1999

Lettre d'information de
l'Assemblée des Régions d'Europe

Directeur de la publication :
Hans De Belder

Conseil éditorial :
Maria De Smet

Rédacteur en chef :
Barbara Skoczylas-Thauront

Comité de rédaction :
Stéphane Cools, Stéphanie
Evans, Brigitte Fiorucci, Francine
Huhardeaux, Stéphanie Lecaux-
Poirel, Doris Materne, Eric
Milesi, Franz-Josef Stummann

Secrétariat de rédaction :
Barbara Thauront (version F),
Francine Huhardeaux (versions
D et GB)

Traduction : Helen Sontag (GB)
et Claudia Meschede (D)

Conception et mise en page :
Agence Contexte - Strasbourg (F)

Impression : OTT - rue Pins -
67310 Wasselonne (F)
Tirage en trois langues : 4500 ex.

Reproduction autorisée avec
mention de la source

Octobre 1999